

Guerre de drones - Communiqué de presse

21.10.2014

Categories: Embargo militaire

Bâle, 16/10/2014

Guerres de drones - Pourquoi des Drones en Provenance d'Israël?

BDS Suisse organise une série de conférences intitulée «Guerre des drones - Pourquoi des Drones Israéliens ?», du 12 au 17 Octobre, avec la présence de la chercheuse britannique Mary Dobbing. À travers cet événement, BDS entend vivement critiquer l'achat prévu de six drones israéliens par l'armée suisse. Ces conférences ont reçu le soutien de nombreuses organisations de la société civile suisse. La discussion sur les conséquences de l'utilisation de drones (de combat ou de surveillance), en termes de droit international d'une part, et de l'achat de matériel de guerre israélien d'autre part, ont jusqu'ici peu atteint le public suisse.

Avec l'achat de drones Hermes 900 qui, comme l'a souligné Mary Dobbing sont parmi les plus chers et les plus sophistiqués sur le marché, l'armée suisse semble vouloir prendre part à une course à l'armement qui a actuellement lieu dans le domaine de la technologie des drones. De ce fait, la Suisse se rend complice de deux façons. D'abord, parce que cette collaboration militaire rend la Suisse complice des violations systématiques du droit international humanitaire et des atteintes aux droits humains commises par Israël qui utilise les territoires palestiniens occupés comme laboratoire d'essai. Ensuite, par la contribution des entreprises et des universités suisses comme l'EPFL de Lausanne qui, avec la médiation du ministère de la défense, travaillent au perfectionnement technologique des équipements de l'armée israélienne. La Suisse soutient la technologie militaire d'un pays dont la récente opération militaire a fait plus de 2'100 morts, dont trois quarts sont des civils, et a causé des destructions si massives que Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, les a qualifiées de « au-delà de l'imagination ».

Didier Burkhalter, le ministre des Affaires étrangères, affirme dans sa réponse du 8 Septembre 2014 à une lettre de militants du mouvement de solidarité, qu'il n'existe pas de coopération entre les armées suisse et israélienne et que la Suisse n'exporte pas de matériel de guerre vers Israël. Les statistiques officielles sur l'exportation racontent une autre histoire: Entre 2006 et 2013, la Suisse a exporté vers Israël du matériel de guerre nécessitant une autorisation pour un montant d'environ 1,9 milliards de francs ainsi que des «biens militaires spéciaux» pour un montant d'environ 2,8 milliards de francs. Elle a également importé du matériel de guerre israélien à plusieurs reprises.

L'achat prévu de drones renvoie également à un autre scandale : dans le cadre de la conférence des donateurs pour la reconstruction de la bande de Gaza, la Suisse a annoncé qu'elle prévoyait d'allouer une contribution annuelle d'environ 30 millions de francs pour l'ensemble de ses activités en Palestine entre 2014 à 2017. Elle a par ailleurs contribué à la réponse humanitaire dans la bande de Gaza à hauteur de 4 millions de francs en 2014: <https://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=54795>

Comparer ces montants aux 250 millions de francs que la Suisse prévoit de dépenser pour l'achat des drones permet de se rendre compte que notre gouvernement donne la priorité aux intérêts de l'industrie militaire plutôt qu'aux engagements humanitaires.

Durant cette dernière agression militaire d'Israël dans la bande de Gaza, la troisième de ces six dernières années, en plus des F-16, des hélicoptères Apache et des navires de guerre, ce sont des drones (y compris le Hermes 900 que la Suisse veut acheter) qui ont été utilisés et cela à 830 reprises. Pour un aperçu des conséquences humanitaires de la récente attaque, voir le résumé de l'Office des Nations Unies pour la coordination des affaires Humanitaires à Gaza (OCHA): http://www.ochaopt.org/documents/gaza_crisis_appeal_9_september.pdf

BDS Suisse appelle le Conseil fédéral à prendre des mesures concrètes pour contribuer à la levée du blocus illégal de la bande de Gaza et à mettre fin à l'occupation israélienne. En particulier, la coopération avec l'industrie de défense israélienne et d'autres entreprises et institutions impliquées dans le maintien de l'Etat illicite actuel doit cesser immédiatement.